BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 147

12 – AVEYRON

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RODEZ

Ventes et cessions

326 635 679 RCS Rodez.
VERDIE AUTOCARS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : Rue de la Ferronnerie, Bel-Air12000 Rodez.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE VERDIE AUTOCARS Société par actions simplifiée au capital de 100.000 € Siège social : Parc de Bel Air, 410, rue de la Ferronnerie, 12000 RODEZ 326 635 679 RCS RODEZ ET VERDIE CAHORS Société par actions simplifiée au capital de 40.000 € Siège social : 2, boulevard Léon Gambetta, 46000 CAHORS 332 701 770 RCS CAHORS AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte signé par signature électronique en date du 17 décembre 2024, La société VERDIE AUTOCARS, société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros dont le siège social est sis Parc de Bel Air, 410, rue de la Ferronnerie à RODEZ (12000), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RODEZ sous le numéro 326 635 679, et la société VERDIE CAHORS, société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros dont le siège social est sis 2, boulevard Léon Gambetta à CAHORS (46000), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CAHORS sous le numéro 332 701 770, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société VERDIE CAHORS par la société VERDIE AUTOCARS. La société VERDIE CAHORS ferait apport à la société VERDIE AUTOCARS de la totalité de son actif, soit 578.560 €, à charge de la totalité de son passif, soit 16.702 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 561.858 €. La société V6 PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée au capital de 22.520.900 euros, dont le siège social est sis Parc de Bel Air, 410, rue de la Ferronnerie à RODEZ (12000), immatriculée au Registre du commerce et de société de RODEZ sous le numéro 850 022 278, détient 100 % du capital de VERDIE AUTOCARS et de VERDIE CAHORS. Conformément à l'article L. 236-3 du Code de Commerce, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital de la société absorbante en contrepartie de l'apport net réalisé par la société absorbée. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2024, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société VERDIE CAHORS depuis le 1er janvier 2024 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société VERDIE AUTOCARS. La société VERDIE CAHORS serait dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion serait réalisée et deviendrait définitive d'un point de vue juridique et conventionnellement à l'issue et réserve de l'approbation de la fusion par le président de la société VERDIE AUTOCARS. Les créanciers de la société absorbante (VERDIE AUTOCARS), ainsi que ceux de la société

absorbée (VERDIE CAHORS) dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au nom de VERDIE AUTOCARS au greffe du Tribunal de commerce de RODEZ le 18 décembre 2024 et au nom de VERDIE CAHORS au greffe du Tribunal de commerce de CAHORS, le 18 décembre 2024. Pour avis.

